



Waterloo, le 6 septembre 2006.

COMITE CHENOIS
Monsieur Christian STEFFENS
Rue de l'Eglise, 53

1410 WATERLOO

Monsieur,

J'ai bien reçu en tant que candidat votre questionnaire adressé à l'occasion de la campagne électorale et relatif au quartier du Chenois.

Etant donné que la même lettre a été adressée à tous nos candidats, ceux-ci m'ont demandé de concevoir une réponse collective.

Vous trouverez dès lors, ci après, la position de l'ensemble de la liste MR de Waterloo.

A. L'urbanisation de la ZACC « Champ Rodange-Caraute » ?

Concernant la ZACC « Champ Rodange-Caraute », le conseil communal a voté à une très large majorité sa mise en oeuvre. Ceci implique deux enquêtes publiques et un dialogue avec les riverains dont les desideratas seront largement pris en compte. Nous nous engageons à créer, le moment venu, un dialogue entre les investisseurs et les habitants pour chercher la meilleure solution.

B. L'urbanisation de la ZACC « Sainte Gertude » ?

Concernant la ZACC « Triage Ste Gertrude », le MR a clairement pris position pour refuser toute mise en oeuvre de cette zone.

C. L'urbanisation de la zone verte de l'Abeiche (rues des Piles, Rombaut et Caraute) ?

Concernant la zone verte de l'Abeiche, le MR n'envisage en aucun cas un changement du plan de secteur. La zone agricole (et non verte) restera donc agricole. Il y a toutefois lieu de signaler qu'une petite zone, proche de la rue Rombaut est en zone rouge et sera donc un jour lotie.

.../...

.../...

D. La création de nouveaux lotissements (p.m. au Chenois) ?

Nous sommes très réservés sur la création de nouveaux lotissements. Nous voulons garder un caractère équilibré au Chenois. Néanmoins, il y demeure encore quelques terrains en zones rouges. Le moment venu, nous nous engageons à mener un dialogue avec les riverains de ces terrains. Pour l'heure, nous n'avons été saisi d'aucun nouveau dossier. Nous ne pouvons dès lors nous prononcer sur des dossiers inexistant.

E. L'ouverture de nouvelles rues dans les îlots existants ?

Nous sommes opposés à l'ouverture de nouvelles voiries dans les îlots existants.

F. La construction d'immeubles dans les zones de cours et jardins ?

Dans le même esprit, nous sommes opposés à la construction d'immeubles dans les zones de cour et jardin. Nous l'avons prouvé à plusieurs reprises, refusant des projets de ce type et défendant notre position jusqu'à la commission des recours.

G. La construction d'immeubles à appartements ?

Nous sommes opposés à la construction de bâtiments en hauteur. Par contre, nous pensons que les appartements constituent une demande qu'il ne faut pas rejeter a priori. Nous pensons particulièrement aux familles mono-parentales, aux personnes âgées qui veulent rester dans leur quartier mais qui ne savent plus assurer la charge d'une maison.

H. Positions en matière d'inondations et d'égouttage ?

En ce qui concerne les inondations et les travaux d'égouttage, nous avons fait preuve de détermination en décidant d'investir plusieurs millions d'euros dans des bassins de retenue ou de nouvelles canalisations. Nous nous engageons à terminer durant la prochaine législature l'égouttage de Waterloo afin de donner à tous les habitants un réel confort et répondre aux exigences écologiques et environnementales en matière d'épuration des eaux.

I. En matière de mobilité et de circulation automobile ?

En ce qui concerne la mobilité, nous avons décidé de lancer un vaste plan de mobilité avec Braine-l'Alleud et le soutien de la Région wallonne. Son élaboration durera en principe 15 mois et comprendra deux vastes enquêtes publiques permettant à chacun de s'exprimer... tant sur les constats que sur les propositions. Nous espérons qu'il en découlera une amélioration substantielle en matière de circulation automobile et de gestion des flux.

.../...

Waterloo, le 6 septembre 2006.

.../...

J. De trottoirs et de pistes cyclables ?

Lors de la législature écoulée, nous avons réalisé 18 kilomètres de trottoirs et aménager de nombreuses pistes cyclables. Notre programme prévoit d'intensifier les travaux en matière de trottoirs et de relier les pistes cyclables afin d'en faire un réseau cohérent.

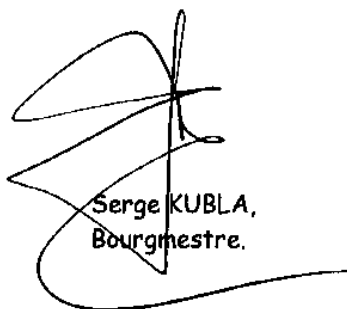
K. De protection et développement des sentiers et zones vertes publiques ?

Nous entendons protéger les sentiers et zones vertes publiques, comme nous l'avons toujours fait.

L. Protection des spécificités villageoises du Chenois ?

Enfin, notre programme prend en compte la spécificité du Chenois. Nous voulons lui garder son caractère si particulier.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Serge KUBLA,
Bourgmestre.